

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 2 MARS 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 2 mars 2026, tenue au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Marc Lemay, Éric Guillot, Amélie Bergeron et Julie Lemay, tous formant quorum.

Absences : Michel Fortier et Yannick Pressé

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 2026-03-041

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h35.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 2026-03-042

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Correspondance
8. Dépenses à approuver
 - a) Balayage des rues
 - b) Marquage de la chaussée
 - c) Abat-poussière
 - d) Pavage sur les deux ponceaux du rang Frontenac
 - e) Remplacement d'un ponceau du rang St-Philippe
 - f) Jeudis en chansons
9. Demandes
 - a) YMCA – travaux compensatoires
 - b) Modification des enveloppes budgétaires des subventions relatives au transport collectif
10. Affaires courantes
 - a) Réfection de la rue du Foyer – demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU
 - b) États financiers 2025
 - c) Dons d'arbres et de compost
 - d) Politique provisoire portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle
 - e) Camp de jour 2026
 - i) Coordination du camp

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- ii) Transports et sorties
- iii) Achat de chandails pour les animateurs et accompagnateurs
- 11. Suivi de dossiers
 - a) Formation des élus portant sur le fonctionnement municipal
 - b) Comité culture de la MRC de Bécancour – nomination de Mme Manon Leclerc
- 12. Règlements
 - a) Règlement #2026-03-238 portant sur l'éthique et la déontologie pour les élus
- 13. Comités et MRC
- 14. Affaires nouvelles
- 15. Période de questions
- 16. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

RÉSOLUTION # 2026-03-043

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 2 février 2026 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 2026-03-044

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Le déboursé du chèque # 1810 pour la somme de 2000 \$.

NOM DU FOURNISSEUR	DESCRIPTION	#CHQ	MONTANT
DAMIEN ADAM	ENTRETIEN PATINOIRE	1810	2 000.00 \$

2. Les comptes à payer des dépôts directs # 502813 à # 502833 pour la somme de 120 473.94 \$.

ASCENSEURS TK (CANADA) LIMITÉE		
46055 2899551		244.48 \$
ENTRETIEN ASCENSEUR SALLE MUN.		
TOTAL		244.48 \$

AUBIN PELISSIER		
46055 1193731		649.27 \$
VERIFIER RÉFRIGÉRATEUR BAR SALLE		
TOTAL		649.27 \$

CAUCA		
46071 19327		26.10 \$
FRAIS ALERTES POPULATION EAU POTABLE		
TOTAL		26.10 \$

CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.		
46055 157330		114.24 \$
PHOTOCOPIEUR		
TOTAL		114.24 \$

CRSBP		
46055 29221		5 717.37 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

CONTRIBUTION MUNICIPALE RÉSEAU BIBLIO	
TOTAL	5 717.37 \$

DRUMCO ENERGIE	
46069 629795	213.62 \$
CHANGER MICRO-SWITH	
46078 630628	919.12 \$
ENTRETIEN ANNUEL GÉNÉRATRICE	
TOTAL	1 132.74 \$

EUROFINS ENVIRONEX	
46055 1182364	181.95 \$
ANALYSES EAU POTABLE	
46055 1182365	261.57 \$
ANALYSES EAUX USÉES	
TOTAL	443.52 \$

FQM ASSURANCES	
46069 23393	318.28 \$
AVENANT VALEUR GARAGE DES LOISIRS	
TOTAL	318.28 \$

FQM	
46069 FAC0068531	228.79 \$
FORMATION FONCTIONNEMENT MUNICIPAL AMÉLIE B.	
TOTAL	228.79 \$

GROUPE CASTONGUAY INC.	
46078 115022	2 414.97 \$
GARAGE LOISIRS (DEBUT TRAVAUX ÉLECTRIQUES)	
TOTAL	2 414.97 \$

HUOT	
46055 5641543	713.68 \$
GLYCOL BORNE-FONTAINE, BOITE SERVICE	
TOTAL	713.68 \$

ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.	
46055 2026-03-15	33 794.60 \$
CONTRAT DÉNEIGEMENT	
TOTAL	33 794.60 \$

LAVERY	
46078 1730593	4 196.59 \$
COURS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE (ELUS)	
TOTAL	4 196.59 \$

MANON LECLERC	
46071 2026-02-17	28.80 \$
DEPLACEMENT RÉUNION COMITÉ CULTUREL	
TOTAL	28.80 \$

MATERIAUX FORTIERVILLE 2020 S.E.C.	
46057 0242114	372.34 \$
AQUEDUC - SEL ADOUCISSEUR	
46057 0242116	41.33 \$
COLLE EPOXY, PEINTURE (ÉGOUTS)	
46057 0242117	404.93 \$
LUMINAIRES, COLLE, CONNECTEUR (SALLE)	
46057 1205804	233.01 \$
TOILETTE, ROBINETS (BUREAU MUN)	
46057 1207043	29.82 \$
PILES ENERGIZER LITHIUM MINI (2 THERMODISQUE)	

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

46057 2058048	-15.71 \$
RETOUR PILES, CONNECTEURS	
TOTAL	1 065.72 \$

MRC BECANCOUR	
46062 202500389	66.00 \$
REPERAGE ET MARQUAGE FIBRE OPTIQUE	
46062 202500391	66.00 \$
REPERAGE ET MARQUAGE FIBRE OPTIQUE	
46055 2026-03-15	68 580.00 \$
QUOTE-PART MRC ET INCENDIE	
TOTAL	68 712.00 \$

MUNICIPALITE STE-CECILE-DE-LEVRARD	
46055 202602475	181.80 \$
FORMATION DES ÉLUS (COLLATION ET MONTAGE DE SALLE)	
TOTAL	181.80 \$

ORDIPLUS INFORMATIQUE	
46078 213390	86.23 \$
CONFIGURATION CONNEXION BUREAU À DISTANCE	
TOTAL	86.23 \$

LE SAGITTAIRE	
46069 0001860	304.61 \$
PAPIER	
TOTAL	304.61 \$

SIGNOPLUS	
46078 FC126518	100.15 \$
SIGNALISATION RUE DU FOYER	
TOTAL	100.15 \$

TOTAL 120 473.94 \$

3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 33 809.71 \$.

NOM FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES	73.68 \$
BENEVA	ASSURANCES COLLECTIVES	2 152.75 \$
HYDRO-QUEBEC	CASERNE	2 000.47 \$
HYDRO-QUEBEC	BORNES ÉLECTRIQUES	167.64 \$
HYDRO-QUEBEC	STATION ÉGOUTS	1 241.34 \$
HYDRO-QUEBEC	LUMIÈRES DE RUES	290.66 \$
HYDRO-QUEBEC	EGOUTS, 101 PRINCIPALE	140.76 \$
HYDRO-QUEBEC	SALLE MUNICIPALE	2 498.54 \$
HYDRO-QUEBEC	GARAGE MUNICIPAL	99.74 \$
HYDRO-QUEBEC	CROQUET	610.11 \$
HYDRO-QUEBEC	CHALET DES LOISIRS	944.89 \$
HYDRO-QUEBEC	BUREAU MUNICIPAL	787.32 \$
SOLUTIONS IT CLOUD.CA	MICROSOFT 365 ET BACK UP	81.52 \$
MRC DE LOTBINIERE	RÉPLACEMENT BAC À DECHETS	143.15 \$
MRC DE LOTBINIERE	COLLECTE ET SITE ENFOUISSEMENT(JANVIER)	6 589.00 \$
MRC DE LOTBINIERE	COLLECTE ET SITE ENFOUISSEMENT(FÉVRIER)	6 585.00 \$
NORTH POINT	PHOTOCOPIEUR	111.53 \$
POSTE CANADA	ECHOTIER	56.81 \$
REVENU CANADA	D.A.S. TAUX RÉDUIT-FÉVRIER	1 304.93 \$

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

REVENU CANADA	D.A.S. TAUX RÉGULIER-FÉVRIER	20.28 \$
MINISTÈRE DU REVENU	D.A.S. FÉVRIER	4 257.92 \$
SAAQ	IMMATRICULATIONS PICK-UP	363.30 \$
SOGETEL INC	LIGNES TÉLÉPHONIQUES	354.79 \$
VISA DESJARDINS	AVIS MUTATION, FRAIS LIVRAISON PUROLATOR, PERMANGANATE, LICENCE SOCAN	2 933.58 \$

TOTAL **33 809.71 \$**

4. Le total des salaires bruts pour le mois de février 2026 pour la somme de 16 428.09 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	59 100.63 \$
Location vestiaire	225.00 \$
Location bureau poste	160.00 \$
Location service de garde	100.00 \$
Location salle municipale et chalet des sports	750.00 \$
Remb. TPS	24 568.89 \$
Remb. TVQ	24 311.09 \$
Publicité Écotier	350.00 \$
Subv. Programme TECQ	188 456.00 \$
Articles municipaux (photocopies, test eau, vieux fer etc.)	65.75 \$
Intérêts sur EOP + ristournes Desjardins	89.69 \$
Total	298 177.05 \$

7. CORRESPONDANCE

Expéditeur	Sujet
Municipalité de Ste-Christine	Résolution – demande de modification du guide TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire.
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot	Résolution – demande de remise en place de l'aide financière dans le cadre du programme petits établissements accessibles (PEA) de la SHQ.
MRC de Bécancour	Modification du schéma d'aménagement Adoption du règlement # 423 portant sur la révision de la limite de l'affectation « périmètre urbain » du secteur Gentilly
Joël Lightbound, député	Tarifification préférentielle de Postes Canada

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

8. DÉPENSES À APPROUVER

a) Balayage des rues

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire balayer ses rues au printemps 2026;

RÉSOLUTION # 2026-03-045

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Les Entreprises Édouard Paquette pour le balayage des rues au coût de 2 725 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-32000-520 (entretien des terrains municipaux).

b) Marquage de la chaussée

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite faire marquer la chaussée dans les routes suivantes : rang St-Antoine ouest, rue Principale, rang Frontenac, rang St-Philippe, rang St-Jacques, côte Paris et route 226 (St-Alphonse);

CONSIDÉRANT QU'une ligne d'arrêt devra être peinte à l'intersection de la rue Principale et de la route 265;

CONSIDÉRANT QUE les quatre cases de stationnement de la rue du Foyer et de la salle municipale devront être repeintes aussi;

CONSIDÉRANT QUE des traverses pour piétons devront être peintes à trois endroits sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT le résultat de l'appel d'offres sur invitation :

Durand marquage	Aucune soumission reçue
Marquage et traçage du Québec	9 517.08 \$ tx incluses
Lignes Maska	11 016.39 \$ tx incluses

RÉSOLUTION # 2026-03-046

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la compagnie Marquage et traçage du Québec pour le marquage de la chaussée, des traverses pour piétons et des cases de stationnements au coût de 9 517.08 \$ taxes incluses. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-649 (signalisation).

c) Abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire épandre de l'abat-poussière liquide (chlorure de calcium 35 %) sur ses routes de gravier;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour environ 17 500 litres :

Enviro-Solutions Canada :	0.455 \$ / litre
Entreprises Bourget :	0.480 \$ / litre
Entreprises J. Provost inc.	Aucune soumission reçue

RÉSOLUTION # 2026-03-047

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la compagnie Enviro-

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Solutions Canada pour l'épandage d'abat-poussière au coût de 0.455 \$ du litre pour environ 17 500 litres. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-629 (abat-poussière).

d) Pavage sur les deux ponceaux du rang Frontenac

ATTENDU QUE la municipalité a remplacé deux ponceaux dans le rang Frontenac à l'été 2025;

ATTENDU QUE le pavage doit être fait sur ces deux ponceaux;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres sur invitation :

Groupe FJH	20 502.00 \$ plus taxes
Pavage Veilleux	22 708.40 \$ plus taxes
Entreprise Phil Lagacé	23 776.20 \$ plus taxes
Smith Asphalte	24 500.00 \$ plus taxes

RÉSOLUTION # 2026-03-048

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la compagnie Groupe FJH pour le pavage dans le rang Frontenac. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-521 (entretien des chemins).

e) Remplacement d'un ponceau du rang St-Philippe

ATTENDU QUE le conseil souhaite remplacer un ponceau dans le rang St-Philippe, avec un diamètre de 24 pouces;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres sur invitation pour l'achat des tuyaux :

BMR Matériaux Fortierville	2 812 \$ plus taxes
Maxi-Drain	2 863 \$ plus taxes
Huot	3 306 \$ plus taxes
Machinerie Dubois	3 571 \$ plus taxes

RÉSOLUTION # 2026-03-049

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner BMR Matériaux Fortierville pour l'achat des tuyaux. L'excavation sera réalisée par Excavation Marcel Jacques. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-521 (entretien des chemins).

f) Jeudis en chansons

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville a été retenue pour l'événement des Jeudis en chansons en 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se tiendra le 16 juillet;

RÉSOLUTION # 2026-03-050

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- désigner le quatuor « Par les cornes » pour la musique lors de l'événement au coût de 1 900 \$ plus les taxes. Cette dépense sera

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

prise à même le poste budgétaire # 02-13000-349 (activités municipales);

- d'organiser, en collaboration avec la Fadoq et les Loisirs, un souper hot-dogs.

La municipalité recevra une subvention de 1000\$ de la Société St-Jean-Baptiste pour ce spectacle.

9. **DEMANDES**

a) **YMCA – travaux compensatoires**

ATTENDU QUE le YMCA a approché la municipalité afin que deux participants puissent réaliser des travaux compensatoires en 2026 à raison de 57 et 60 heures chacun;

RÉSOLUTION # 2026-03-051

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- d'accepter que les deux participants réalisent leurs heures de travaux compensatoires à la municipalité de Fortierville d'ici à la fin de l'année 2026;
- de désigner la directrice générale pour signer les ententes requises avec le YMCA et faire le suivi des travaux compensatoires des participants avec l'organisme.

b) **Modification des enveloppes budgétaires des subventions relatives au transport collectif**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a offert le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) 2025-2028 déposé le 26 novembre 2025, lequel s'inscrit dans le plan de mise en œuvre du Plan pour une économie verte 2023 (PEV 2030);

ATTENDU QUE ce programme représente la principale source de financement du volet collectif régulier du Service de transport adapté et collectif de la MRC;

ATTENDU QU'il est porté à l'attention du conseil que la nouvelle mouture du PADTC 2025-2028 prévoit une limite d'hausse de financement dans toutes les enveloppes de développement et bonification de 4 % à 5 %;

ATTENDU QUE l'enveloppe de maintien ne pourra pas excéder le montant statué en 2025, malgré les hausses annuelles de fonctionnement inévitables et que les MRC ne peuvent plus déposer dans le volet 1 du PADTC;

ATTENDU QUE cette situation se traduira par une révision importante des prévisions budgétaires des services de transport partout au Québec, limitant nécessairement l'élan de développement de l'offre de service sur le territoire;

RÉSOLUTION # 2026-03-052

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil souligne l'impact financier important de ces coupures à la mise sur pied du service de transport adapté et collectif de la MRC de Bécancour;

QUE le conseil dénonce et prend nettement position à l'encontre de ces coupures aux subventions en transport collectif;

QUE le conseil demande au gouvernement du Québec de prendre toutes les mesures nécessaires pour supporter le développement du transport collectif, notamment en tenant compte des réalités locales et des besoins spécifiques des communautés;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Transports et de la Mobilité durable, M. Jonathan Julien, au premier ministre du Québec, M. François Legault et au député de Bécancour-Nicolet, M. Donald Martel.

10. AFFAIRES COURANTES

a) Réfection de la rue du Foyer – demande d'aide financière dans le programme PRIMEAU

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme PRIMEAU 2023-2033, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme PRIMEAU 2023-2033 et pour recevoir le versement de cette aide financière;

RÉSOLUTION # 2026-03-053

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à assumer l'entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d'un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Municipalité pour la réalisation des travaux;
- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme PRIMEAU 2023-2033 et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- la Municipalité s'engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au programme PRIMEAU 2023-2033;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme PRIMEAU 2023-2033 associés à son projet et tout dépassement de coûts;
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU 2023-2033.

b) États financiers 2025

ATTENDU QUE le comptable Mathieu Dubois Turgeon de la firme Groupe RDL est venu présenter les états financiers pour l'année 2025 au conseil le 2 mars 2026;

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance des documents;

RÉSOLUTION # 2026-03-054

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les états financiers pour l'année 2025. Un surplus de 37 662 \$ a été dégagé de cet exercice financier.

c) Dons d'arbres et de compost

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'opportunité d'organiser une journée pour distribuer des arbres et du compost aux citoyens de Fortierville;

RÉSOLUTION # 2026-03-055

IL EST PROPOSÉ PAR madame Amélie Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'organiser une activité de distribution d'arbres et de compost le samedi 16 mai 2026;
- De demander à l'Association forestière des Cantons de l'Est des arbres pour distribuer aux citoyens;
- De faire la promotion de l'événement dans le journal local et sur les réseaux sociaux de la municipalité.

d) Politique provisoire portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

CONSIDÉRANT QUE l'intelligence artificielle (IA) dont l'intelligence artificielle générative (IA générative) apparaissent comme des moteurs de changements importants;

CONSIDÉRANT QUE l'IA dont l'IA générative présentent certains avantages à l'égard d'une augmentation de la productivité, de la créativité et de l'efficacité de la communication avec les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation des outils de l'IA et de l'IA générative comporte de grands avantages, mais également des risques notamment l'égard de la cybersécurité, du traitement des renseignements personnels, du respect et de la protection de la propriété intellectuelle, dont les droits d'auteurs;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Fortierville est soumise aux

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT QU'il est actuellement difficile d'établir et de départager les risques exacts posés par l'IA et l'IA générative et qu'il est donc nécessaire d'adopter une politique provisoire jusqu'à ce que les risques posés par les différents outils soient dès que possible identifiés et évalués;

RÉSOLUTION # 2026-03-056

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique provisoire portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle.

e) Camp de jour 2026

i) Coordination du camp

ATTENDU QU'un camp de jour est organisé annuellement par les Loisirs de Fortierville et la municipalité et que ce camp est géré par des bénévoles;

ATTENDU QU'il est avantageux d'avoir les services d'un(e) coordonnateur(trice) afin de gérer l'organisation du camp, de planifier les sorties et activités et de superviser les animateurs de façon hebdomadaire;

RÉSOLUTION # 2026-03-057

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de défrayer les coûts pour la coordination du camp de jour à l'été 2026. Il s'agira d'un poste à temps partiel incluant 20 heures de préparation avant le début du camp et un support hebdomadaire aux animateurs pendant la durée du camp et les sorties/activités. Le montant de cette dépense s'élève à environ 2 500 \$. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-70120-951.

ii) Transports et sorties

ATTENDU QUE l'organisation des sorties et des transports pour le camp de jour doit passer par une seule personne responsable au niveau du transport collectif de la MRC de Bécancour;

ATTENDU l'offre de services de la municipalité de St-Pierre-les-Becquets à l'effet que sa responsable en loisirs, madame Sarah Dextraze, puisse occuper cette fonction et devenir la personne responsable pour tous les camps de jour à ce qui a trait aux sorties et transports;

ATTENDU QUE madame Dextraze pourrait également assurer une présence « adulte » lors des sorties des camps;

RÉSOLUTION # 2026-03-058

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter qu'une entente soit établie avec la municipalité de St-Pierre-les-Becquets pour partager cette ressource au niveau des sorties et transports du camp de jour. La directrice générale est autorisée à signer les documents relatifs à cette entente.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

iii) Achat de chandails pour les animateurs et accompagnateurs

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire faire des chandails à manches courtes pour les employés du camp de jour 2026 afin d'uniformiser les tenues vestimentaires et de s'assurer d'une meilleure visibilité lors des sorties et activités ;

RÉSOLUTION # 2026-03-059

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Les Confections Joly pour la confection de 8 chandails au coût de 17.50 \$ plus taxes chacun. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-70120-951.

11. SUIVI DE DOSSIERS

a) Formation des élus portant sur le fonctionnement municipal

La directrice générale déclare que tous les élus ont suivi la formation obligatoire « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle de l'élu ».

b) Comité culture de la MRC de Bécancour – nomination de Mme Manon Leclerc

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit avoir un représentant qui siège sur le comité culturel de la MRC de Bécancour;

RÉSOLUTION # 2026-03-060

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Manon Leclerc, citoyenne, comme représentante de la municipalité de Fortierville sur le comité culturel de la MRC de Bécancour. Les frais de déplacement pour assister aux rencontres lui seront remboursés selon le règlement en vigueur.

12. RÈGLEMENTS

a) Règlement #2026-03-238 portant sur l'éthique et la déontologie pour les élus

Madame Amélie Bergeron, par la présente :

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement # 2026-03-238 concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.
- Présente et dépose le projet de règlement # 2026-03-238 concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

13. COMITÉS ET MRC

a) **Collecte d'encombrants**

La directrice générale informe le conseil que des modifications seront à venir dans le cadre de la collecte des encombrants, afin d'améliorer le service et d'assurer une meilleure expérience pour les citoyens :

- Pour prendre rendez-vous avec Recyc-Lav, les usagers devront maintenant utiliser le service « Info-collectes » de la MRC de Lotbinière et remplir le formulaire en ligne;
- Quantité maximale : 3 m³ par adresse, 2 fois par année;
- Demandeurs : résidentiels seulement;
- Délai de collecte : jusqu'à 20 jours ouvrables;
- Avis préalable : un courriel ou un texto sera envoyé 48 heures avant la collecte;
- Mise en place des articles : les encombrants doivent être sortis à l'extérieur (près de la maison ou dans la cour, mais pas en bordure de la route) uniquement au moment où l'avis de collecte est reçu.

14. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 20h10 et se termine à 20h15.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 2026-03-061

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h15.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et
greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».